

ABONNEMENT.

SAUMUR : 30 fr.
Poste : 16
18
10

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 23 JUILLET

Erratum. — En tête de l'Echo Saumurois
d'hier, on a mis le n° 173 au lieu du n° 175. La
date du journal était également fautive : c'est jeudi
23 juillet qu'il devait y avoir et non jeudi 25.

BULLETIN

La Chambre des députés a adopté par
398 voix contre 80 le projet du budget pour
1886.

Paysans et bourgeois, ouvriers et com-
merçants, mettez la main à la poche !

Vous avez à payer pour : budget ordi-
naire et extraordinaire, spécial et imprévu,
la modeste somme de 3 MILLIARDS 826 MIL-
LIARDS 822,703 FRANCS.

Ainsi en ont décidé ceux qui ont mission
de défendre vos intérêts.

Et cette somme n'est pas la seule que l'on
va demander à vos économies épuisées.

Car, si l'on ajoute au budget de l'Etat les
budgets départementaux et municipaux, on
atteint le joli total de CINQ MILLIARDS payés
annuellement sous forme d'impôts, taxes,
revenus ou contributions par les travailleurs
aux fonctionnaires et aux parasites gouver-
nementaux.

Oui, bonnes gens, voici la note à payer.
Ce qui n'empêche pas M. Wilson, gendre
Grévy, de se montrer satisfait d'une situa-
tion qui ne peut pas lui être désagréable et
de prétendre que, depuis 1870, la R. F. a
amorti 2 milliard 470 millions.

Or, voulez-vous savoir ce qu'il faut pen-
ser de ces prétendus amortissements répu-
blicains ? Écoutez ce que dit M. Leroy-Beau-
lieu dans le Journal des Débats :

« Mon Dieu ! écrit notre confrère, que
l'humanité a donc tort d'être chagrine, et
que de gens qui passent pour des prodiges
sont, en vérité, des gens fort entendus et fort
économistes ! Voici un jeune fils de famille
qui se trouve avoir emprunté 40,000 fr. ;

cette dette vient à échéance, il a le bonheur
de se faire avancer par un nouveau prêteur
20,000 autres francs sur lesquels il en pré-
lève 10,000 pour remplacer la première
dette ; vous croyez peut-être qu'il fait une
mauvaise affaire ? détrompez-vous ; il amori-
tit. Cette seconde dette de 20,000 fr. vient
elle-même à échéance ; le jeune débiteur
prévoyant et habile parvient à se faire prêter
par un tiers 40,000 fr. sur lequel il en pré-
lève 20,000 pour rembourser la dette précé-
dente et il s'écrie : « Quelles merveilleuses
affaires je fais ! J'ai déjà amorti une pre-
mière fois 40,000 fr., puis une seconde
fois 20,000 fr., soit 30,000 en tout ; per-
sonne n'est aussi économiste que moi. »

Et il continue, amortissant de plus en
plus, avec rage, toujours de cette façon,
jusqu'à ce que tous ces prétendus amortisse-
ments aient dévoré sa fortune entière. »

En résumé, ce bon jeune homme est
l'image de notre ministère des finances de-
puis quelques années, et le prétendu amori-
tissement des républicains n'est pas autre
chose que l'emprunt perpétuel.

Il conduit la France à la banqueroute
comme il amènerait le fils de famille à la
ruine et le négociant à la faillite.

LE RÉGIME DES COUPURES.

Un des membres de l'ex-cabinet Ferry,
l'amiral Peyron, vient de jouer une scène
étonnante au Sénat.

Le Sénat a applaudi l'acteur, ce qui
prouve que la majorité de cette Assemblée
est une bien misérable majorité.

C'était à propos du traité avec la Chine.

L'amiral Peyron, qui pouvait se taire, a
réclamé la parole pour faire l'apologie de la
conduite de son complice Ferry.

« Nous n'avons point falsifié les dé-
pêches, a dit cet homme ; nous nous som-
mes bornés à les couper, comme c'était not-
re droit. »

Par exemple, le cabinet Ferry-Peyron a
dissimulé au pays l'échec de Tamsui que

l'on n'a connu officiellement que longtemps
après les dépêches anglaises...

On a fait le silence sur l'effroyable morta-
lité de nos troupes à Formose...

On a supprimé complètement, absolu-
ment, tout ce qui concernait le siège de
Tuyen-Quan, alors que le cabinet connais-
sait ce fait de guerre depuis plus de dix
jours.

Pour des coupures, voilà des coupures qui
peuvent compter !

Quant aux falsifications, l'amiral Peyron
prétend qu'elles n'existent pas.

L'amiral Peyron voudrait-il nous faire
croire qu'il ignorait ceci : que le ministère de
l'intérieur, où une copie de tous les télégram-
mes arrivait conformément à l'usage, avait
défense de rien communiquer aux journaux,
parce que, au ministère des affaires étran-
gères, le président du conseil « se résér-
vait auparavant le soin d'en arranger le
texte ».

Quant aux coupures, l'explication de M.
Peyron est d'une excentricité qui dépasse les
bornes.

En ce qui concerne les falsifications, ou
il se moque du public, ou son compère
Ferry s'est moqué de lui.

En tout cas, nous sommes bien aises de
ce nouvel incident qui nous fournit l'occa-
sion de rappeler aux électeurs que les can-
didats républicains dont ils doivent se défler
le plus, sont les opportunistes.

L'intérêt public leur commande de couper
net les mandats de ces falsificateurs éhontés.

MODIFICATIONS AU BACCALURÉAT

M. René Goblet a inauguré lundi par un
discours l'ouverture des travaux du conseil
de l'instruction publique.

Il a parlé du baccalauréat en déclarant ne
pouvoir proposer au conseil un nouveau
système d'examen, car il attendait encore
les réponses de certaines Facultés au ques-
tionnaire ministériel.

Le conseil doit examiner les questions qui
se rattachent aux examens de licence, d'ag-

grégation et de doctorat. Il s'occupera en-
suite de la question des appels pour peines
disciplinaires appliquées par les conseils
départementaux.

Voici le passage important du discours
ministériel :

« L'opinion générale nous presse. C'est
un avis unanime, ou à peu près, que le bac-
calauréat, même après les modifications
qu'il a subies, ne répond plus ni à son but,
ni aux besoins et aux conditions de la société
moderne, et qu'il appelle une transforma-
tion plus radicale.

« Le baccalauréat, avec le caractère qui
lui a été maintenu et qui en fait le prélimi-
naire obligatoire de presque toutes les car-
rières, présente, on l'a dit avec raison, un
double inconvénient. D'une part, il a pour
effet de faire perdre un temps précieux à
beaucoup de jeunes gens qui, sans pousser
aussi loin les études classiques, pourraient
devenir des hommes fort distingués et ac-
quérir en même temps les compétences spé-
ciales qu'exigent certaines professions, le
commerce, l'industrie, la plupart des admi-
nistrations de l'Etat. D'autre part, il nuit au
développement que l'enseignement classique
pourrait recevoir au profit de jeunes gens
que leur intelligence, leurs aptitudes, leur
vocation, destinent plus particulièrement à
cette haute culture intellectuelle.

« A quels moyens faudra-t-il recourir
pour remédier à cet état de choses ? Il serait
prématuré, il serait bien aventureux, en
tout cas, de ma part, de vous indiquer une
solution. Me permettez-vous de vous dire
cependant, en faisant un emprunt anticipé
au remarquable travail dont je viens de par-
ler, qu'un des meilleurs procédés serait sans
doute de détourner du baccalauréat classi-
que une portion de sa clientèle actuelle, de
la réserver au petit nombre et d'attirer une
grande partie de notre jeunesse vers l'ensei-
gnement spécial, en augmentant la valeur et
l'efficacité de cet enseignement, en lui don-
nant par exemple la sanction d'un examen
qui serait véritablement un équivalent du
baccalauréat et ouvrirait l'accès de certaines
carrières de l'Etat ? »

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

La FEMME du RENÉGAT

PAR NELLY LIEUTIER

PREMIÈRE PARTIE

VI. — MARTHE (Suite)

Marthe regardait le vieux professeur avec des
yeux tellement interrogateurs qu'il n'était pas
besoyn que sa bouche s'ouvrit pour exprimer sa
pensée.

L'air morne de M. Schull semblait aussi répon-
dre pour lui.

Enfin faisant un effort suprême :

— Et lui, où est-il ? demanda la jeune fille.

M. Schull regarda Victorine comme pour la
questionner sur ce qu'il devait dire.

Celle-ci se bâta de répondre :

— Mon enfant chérie, M. Sauvatre avait déjà
mis à exécution ce projet de départ dont il te par-
lait dans sa lettre. Lorsque M. Schull y est arrivé,
Lucien avait déjà quitté sa maison depuis la veille
au soir.

— Pourquoi n'êtes-vous pas revenu de suite,
alors ? demanda Marthe en se tournant vers le
professeur.

— J'espérais son retour et je l'ai attendu, reprit
celui-ci évidemment embarrassé.

Marthe regardait tour à tour M. Schull et tante
Victorine. Elle semblait vouloir lire dans leurs yeux
la vérité ou la fausseté de leurs assertions.

Enfin, comme si elle venait tout à coup d'acqué-
rir une conviction, elle se dressa toute droite devant
le pauvre professeur interdit, et, le regardant les
yeux dans les yeux :

— Vous me trompez, lui dit-elle brusquement.
Je veux savoir tout, tout, entendez-vous ? ou, je le
sens, vous me ferez mourir.

— Mais, mademoiselle Marthe, je vous ai tout
dit, je vous assure. Que voulez-vous qu'il y ait de
plus que ce que vient de vous répéter M^{lle} Victo-
rine ?

— Je ne veux rien de plus que la vérité, répon-
dit résolument la jeune fille.

M. Schull et tante Victorine, aussi mauvais di-
plomates l'un que l'autre, avaient un air si embar-
rassé, qu'ils sentaient bien qu'il leur serait impos-
sible de continuer plus longtemps le rôle qu'ils
avaient essayé de jouer ; aussi prenant bravement
le parti de la franchise, M^{lle} Ollwiller saisit Marthe
dans ses bras et l'embrassant avec une effusion
maternelle :

— Oui, tu as raison, mon enfant, lui dit-elle, il
y a autre chose ; mais cette autre chose doit te
guérir à jamais de l'amour que tu avais voué à un

homme qui en était indigne.

Marthe devint pâle, et ses lèvres balbutièrent des
paroles inintelligibles.

Victorine, effrayée, voulut l'asseoir dans un fau-
teuil, espérant pouvoir arrêter là ses confidences ;
mais d'un geste expressif et énergique, la jeune fille
lui fit signe de continuer.

— Il nous a tous trompés, reprit M^{lle} Ollwiller ;
cette ruine qu'il nous annonce, si elle existe, n'a été
qu'un prétexte pour rompre les engagements pris
avec toi. Aussitôt que la lettre qu'il t'a adressée a
été mise à la poste, M. Sauvatre est parti pour
Paris avec l'intention de ne plus revenir.

Les yeux de Marthe s'agrandissaient de plus en
plus, et ses mains se crispèrent aux bras du fau-
teuil sur lequel elle était retombée.

— Et puis ? — c'est tout ? — Vous ne me dites
pas tout encore ? essaya-t-elle d'une voix paralysée
par l'épouvante.

— Non, mon enfant, nous n'avons plus rien à
ajouter, répondit tante Victorine ; mais, tu le com-
prends, tu ne dois plus penser à lui ; tu dois oublier
à jamais un homme qui te fuit, sans même atten-
dre ta décision.

— Oh ! il a douté de moi ! s'écria Marthe, re-
couvrant la voix en même temps que l'espérance.

Victorine lança sur M. Schull un regard qui
voulait dire :

— Devons-nous lui cacher la vérité en la laissant

espérer encore ?

Le pauvre homme, malheureux et embarrassé,
n'osait prendre sur lui de conserver un si grand
secret, et il esait moins encore porter dans le cœur
de Marthe un trouble qu'il sentait pouvoir être
mortel.

Cependant, il fit signe à Victorine qu'il fallait
prendre une décision et qu'il allait s'en charger.

Il se rapprocha de Marthe qui s'était levée de
nouveau, et lui prenant la main avec affection, il
l'obligea à se rasseoir, et s'assit lui-même sur une
chaise auprès d'elle.

— Voyons, mon enfant, vous serez raisonnable,
n'est-ce pas ? lui dit-il avec tendresse. Nous allons
agir avec vous comme avec un enfant à qui l'on
donne une médecine amère pour le guérir. Je vais
donc tout vous raconter, tout, comme vous le
désirez, pour arracher de votre cœur l'image d'un
homme indigne d'y rester.

Marthe hocha la tête, qu'elle renversa en ar-
rière sur le dossier du fauteuil.

— Je suis allé à Paris, poursuivit M. Schull, j'y
ai suivi M. Sauvatre, ne voulant avoir aucun doute
sur sa décision ; je l'ai vu, je lui ai parlé... et...

— Et il a refusé de venir ? demanda Marthe en
regardant profondément M. Schull.

— Il a refusé... répondit tristement celui-ci.

— Vous lui avez dit que je l'attendais, que je
l'appelais ?

Que le conseil nous délivre du baccalauréat, et il lui sera pardonné bien des méfaits.

Chronique générale.

On s'entretient beaucoup de la conférence faite dimanche par M. Clémenceau à Bordeaux dans la salle de l'Alhambra. Le député de Montmartre tient aujourd'hui autant de place qu'en tenait Gambetta il y a quatre ans. On s'accorde à penser que le leader radical se verra obligé de prendre le pouvoir après les élections.

Mais d'ici là il faut franchir la période électorale. Les Montmartrois feront peut-être à M. Clémenceau une réception pareille à celle que firent les Bellevillois à M. Gambetta.

Imposer silence « aux gueulards », « aux esclaves ivres », voilà le Rubicon que le Génois n'a pu franchir. M. Clémenceau sera-t-il plus calme ou plus malin ? Nous en doutons.

Tandis que le grand chef du radicalisme parlait à Bordeaux, M. Ribot, le modéré, faisait un petit discours au banquet du comice agricole de Lens. Cet aimable centre gauche a engagé les vrais conservateurs à se serrer autour des institutions républicaines. M. Ribot est incorrigible. Lui et ses pareils seront responsables d'avoir livré peu à peu la société à la Révolution. Ils ne reconnaîtront leur erreur qu'au pied de la guillotine.

Le Français publie une lettre intéressante du duc de Broglie, à propos de l'attaque de M. Tirard, au Sénat, contre le traité de 1876, qu'il prétend avoir été la première cause de nos malheurs dans l'Extrême-Orient. Après avoir rendu, preuves en main, à M. Ferry, ce qui lui appartient, M. de Broglie conclut ainsi :

« En vérité, mon cher ami, loin de décliner notre part de responsabilité dans cette suite d'événements, nous consentons très-volontiers à la prendre, à la condition que nos contradicteurs acceptent d'aussi bon cœur celle qui leur appartient.

» A nous donc la responsabilité de la signature du traité et des trois années qui l'ont suivi, et qui n'ont coûté à la France ni un jour de souci, ni un homme, ni un écu.

» A eux la responsabilité de la mort de Rivière, de la révocation de M. Bourée, du défi étourdissant jeté à la Chine, du désastre de Bac-Lé, du blocus insensé de Kelung, de la déroute de Lang-Son et des centaines de millions ajoutés à la dette qui grèvent l'avenir de nos finances.

» Chacun, ayant ainsi ce qui lui revient, se présentera avec sa charge devant la justice du pays. »

Il est vrai que M. Jules Ferry a mis toute sa charge dans la poche de derrière : il ne la voit pas, mais il ne peut empêcher les autres de la voir.

Ferry, comme dit Rochefort, qui l'appelle repris de ministère, « Ferry, qui possède à la fois un front qui ne rougit pas assez et un nez qui rougit trop, se drapait dans sa pourpre ».

Pauvre Ferry : Rochefort, d'un côté, qui le pince, Clémenceau de l'autre, qui l'assomme ! C'est trop peut-être de deux supplices si contraires. Il est vrai qu'ils sont bien mérités.

LES AFFAIRES DE CHINE. — Le ministre de la guerre a reçu hier matin une dépêche du général de Courcy.

Le commandant en chef du corps expéditionnaire télégraphie qu'il est rentré à Hué et qu'il a donné des ordres pour faire surveiller le Thuan Hoa où quelques bandes venues de l'Annam pourraient tenter de faire leur jonction avec des bandes de Pavillons-Noirs venues du Nord.

Il garde dans ce but le croiseur *Château-Yquem*, susceptible d'être utile pour le transport rapide des troupes et des approvisionnements.

L'*Eclair* est parti de Thuan-An le 24 juillet, rentrant en France. Il regagnera Brest, son port d'attache.

LE MONUMENT COURBET.

La souscription pour le monument de l'amiral Courbet marche admirablement. La somme recueillie s'élève déjà à 26,696 francs 70.

Nous relevons, parmi les souscripteurs qui figurent dans la deuxième liste, les noms de M. le comte de Paris, 4,000 fr.; M^{re} le duc de Chartres, 500 fr.; général Campenon, ministre de la guerre, 100 fr.; M. de Freycinet, ministre des affaires étrangères, 100 fr.; la Société des gens de lettres, 200 francs; M. Albert Grévy, sénateur, 20 fr.; etc., etc.

Nous ne nous rappelons pas le chiffre de la souscription de M. Jules Grévy, président de la République.

Dimanche, à Meaux, a eu lieu, dans la salle du manège du quartier de cavalerie, l'inauguration du buste de M. Menier, le grand industriel, ancien député de l'arrondissement. Le buste a été placé ensuite à la mairie. Il n'est pas en chocolat.

La feuille radicale et libre-penseuse de M. Wilson (la *Petite France*) publie cette note en tête de son dernier numéro :

« Aujourd'hui a eu lieu, dans la chapelle de l'Elysée, le baptême de la seconde petite-fille du Président de la République, M^{lle} Jeanne Wilson.

» Les parrain et marraine étaient M. et M^{me} Jules Grévy. »

Ajoutons qu'une voiture de la présidence était allée chercher à son domicile M. Lerebours, curé de la Madeleine, assisté de deux de ses vicaires.

Cette cérémonie était tout intime ; y assis-

taient seules les familles de M. Grévy et de M. Wilson et le personnel de la présidence.

PROGRÈS DES CONSERVATEURS.

Dimanche a eu lieu l'élection d'un conseiller général dans le canton de Is-sur-Tille (Côte-d'Or). En voici le résultat :

Inscrits, 3,027. — Votants, 2,357.

MM. le comte Gudin, conserv., 988 voix
Meurgey, union républic., 4,043
Buguel, républicain, 335

Il y a ballottage.

Si la Côte-d'Or, le département le plus républicain de France, se met aussi à faire de la réaction contre le régime que nous subissons, que feront donc les autres départements ?

Voilà un candidat conservateur qui n'est distancé à Is-sur-Tille que de 25 voix.

Une élection au Conseil général a eu lieu également à Médéah (Algérie).

Inscrits, 4,136. — Votants, 843.

M. le colonel Fallet, conservateur, a été élu par 430 voix ; M. Joyne, républicain, en a obtenu 398.

LE CHOLÉRA EN ESPAGNE.

On télégraphie de Madrid :

« Le choléra a fait des progrès plus rapides que jamais pendant les dernières vingt-quatre heures.

» On ne compte pas moins de 2,417 nouveaux cas, parmi lesquels 952 morts.

» Jamais le nombre des victimes ne s'était élevé si haut. Rien que dans la capitale, il y a eu 19 cas nouveaux et 13 morts.

» L'épidémie a gagné les provinces de Guadalajara, de Burgos et d'Almería. »

Les journaux disent que, depuis le commencement de l'épidémie jusqu'à hier, on compte 22,000 décès pour toute l'Espagne.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 22 juillet.

Le marché conserve un calme qui facilite les achats du comptant, mais qui paralyse les opérations à longue échéance : le 3 0/0 se tient à 81.15, le 4 1/2 à 110.70.

Les Consolidés anglais montent de 1/4. La spéculation de Londres ne croit pas à la possibilité de la rupture de la paix européenne. Elle est satisfaite du règlement très-prochain de la question égyptienne. Toutes les puissances ont enfin ratifié la convention.

L'action du Crédit Foncier de France est très-ferme à 1,325.

Les obligations sont toutes recherchées. On demande surtout les non libérées, c'est-à-dire les Communales 1880 et les Foncières 1885 qui ont chacune six tirages par an.

L'émission des obligations Ouest-Algérien s'annonce bien. On a vu monter en peu de temps les obligations de l'Est-Algérien. La même faveur est réservée à celles de l'Ouest-Algérien, car la garantie de l'Etat ne permet pas d'hésitation.

La Société Générale a la main heureuse dans le choix des affaires qu'elle présente au public. Offrir à l'épargne des opérations françaises et dotées de la garantie de la France, c'est faire un pacte avec le succès.

La Banque d'Escompte se tient ferme à 450.

La rente italienne 5 0/0 monte à 95.20.
Rien de changé pour les Méridionaux italiens que l'on achète en prévision de la prochaine émission.
La Banque de Paris et des Pays-Bas s'occupe du placement de 47,000 obligations des chemins de fer autrichiens. La valeur est bien connue. Les intérêts sont payables en or, à Paris, sans impôt.
Les demandes seront servies au premier cours de la Bourse de lundi 27 juillet.
Les chemins de fer français ont quelques bons achats : le Nord à 1,610, l'Est à 795, le Midi à 1,135, l'Océans à 1,345, l'Ouest à 862.50.

LE SINISTRE DE ROUEN.

Le *Nouvelliste* fait le récit suivant de l'incendie terrible qui vient de dévorer tout un quartier de maisons de la rue d'Amiens, à Rouen :

« Dix maisons, plus ou moins gravement atteintes, des dégâts s'élevant à près de 400,000 francs, tout un quartier menacé par les flammes, une émotion qui s'est produite par une panique, heureusement momentanée, dans tout le quartier compris entre la rue d'Amiens et la rue Martainville, voilà le spectacle qu'il nous a été donné de voir avant-hier à Rouen.

Deux employés de la maison de couleurs et vernis Horlaville frères, rue d'Amiens, 91, étaient occupés, vers onze heures, moins un quart du matin, dans l'arrière-boutique, à nettoyer une cuve d'huile grasse, et, pour faciliter leur opération, s'éclairaient à l'aide d'une chandelle. L'un d'eux aurait reçu à ce moment l'ordre de remplir d'essence de thérapentine une bouteille de 50 litres. Or, le récipient contenant l'essence se trouvait près de l'endroit où travaillait l'autre employé.

Le robinet de cuivre était à peine ouvert pour laisser passage au liquide que les vapeurs qui s'en dégagèrent s'enflammèrent au contact de la lumière, et communiquèrent sur-le-champ le feu aux récipients voisins, remplis de vernis, d'huiles ou d'essences plus ou moins inflammables qui renfermaient l'arrière-boutique.

Les deux employés terrifiés coururent prévenir immédiatement M. Horlaville. En moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, les pompiers, prévenus, accouraient de tous les points de la ville ; le poste de la rue Boudin envoyait la pompe à vapeur et cinq autres pompes.

Pendant ce temps, on organisait rapidement les secours sur place. La maison Horlaville était rapidement évacuée et l'on faisait sortir les habitants des maisons voisines, que la terreur clouait sur place et qui demeuraient à leurs fenêtres, l'œil fixé sur l'immeuble en feu et suivant les progrès rapides de l'incendie.

Le spectacle était vraiment terrifiant. Le feu avait éclaté dans le fond du magasin de droguerie, et, avec la rapidité de la foudre, dévorant les planchers, les cloisons, les refends imprégnés de matières grasses qui lui offraient un facile aliment, avait atteint les étages supérieurs. On avait mis en batterie deux pompes ; mais l'intensité du feu était telle que les flammes jaillissaient au jet même des lances, et, passant par

— Je lui ai dit tout cela, mon enfant. Marthe s'arrêta un instant comme suffoquée. Tout à coup elle releva la tête pour interroger encore.

— Et savez-vous s'il aime une autre femme ? demanda-t-elle avec brusquerie.

Ce fut au tour de M. Schull à baisser la tête.

— Peut-être ! murmura-t-il enfin.

— Une autre ! dit Marthe. Une autre ! Qui est-elle cette autre ? Je veux le savoir.

— Elle est... sa femme ! reprit le vieux professeur à voix si basse qu'il fallait l'oreille anxieuse de Marthe pour l'avoir entendu.

— Sa femme ! balbutia-t-elle en regardant tout autour de la chambre, comme pour y chercher une apparition attendue. — Oui, je sais, c'est dans huit jours, quand mes frères seront rendus, que je serai sa femme.

» Oh ! comme nous serons heureux alors ! Il me l'a dit, un jour, il me prendra dans ses bras, et nous nous envolerons tous les deux, dans les arbres, sous le feuillage, où chantent les rossignols et les fauvelles, et nous chanterons avec eux, toujours !

Et la pauvre insensée joignit les mains, dans une sorte d'extase, et elle se prit à rire, de ce rire argentin et strident qui brise le cœur de ceux qui l'entendent.

M. Schull et tante Victorine étaient atterrés.

M^{lle} Ollwiller se précipita vers sa nièce, qu'elle étreignit dans ses bras.

— Marthe ! Marthe ! s'écria-t-elle. Reviens à toi, reconnais-nous, ne pense plus à lui ; mais à ceux qui t'aiment.

La jeune fille la regarda avec douceur et tristesse.

— Oui, vous me l'avez dit, poursuivit-elle, vous êtes venus pour m'annoncer qu'il ne pouvait arriver aujourd'hui ; mais il viendra demain, et je serai sa femme, pour toujours.

Cette scène navrante ne pouvait se prolonger. Non seulement elle amenait des craintes sérieuses pour la raison de Marthe, mais elle faisait aussi appréhender pour sa santé et peut-être pour sa vie.

Cependant, M^{lle} Ollwiller ne voulait rien faire, prendre aucune décision, même en demandant un médecin, à qui il faudrait faire une confidence douloureuse, sans avoir appelé auprès d'elle les deux frères de la jeune fille.

Elle leur expédia à l'instant un télégramme.

Henri et Jean ne se firent pas attendre.

Sans un mot d'explication, ils comprirent que quelque grand malheur, se rattachant au mariage de Lucien, venait de frapper leur enfant chérie.

Deux heures ne s'étaient pas écoulées depuis que la fatale nouvelle avait été annoncée à Marthe, et déjà ses deux frères étaient auprès d'elle.

Nous savons que l'un d'eux était médecin. Le jeune homme venait d'être reçu docteur avec toutes

les garanties que peuvent donner les études les plus consciencieuses et les plus intelligemment faites et dirigées.

En toute autre circonstance, il eût peut-être appelé à son aide un confrère plus expérimenté.

En ce moment il sentait la nécessité d'agir par ses propres forces.

La nature du mal qui venait d'atteindre Marthe, et surtout la cause qui l'avait produit, ne permettait pas à la famille de la jeune fille d'avoir recours à un conseil étranger, lorsqu'elle avait sous la main le secours le plus efficace et le plus affectueux.

Henri s'absorba complètement dans les soins qu'il devait à la malheureuse jeune fille.

Mais un jour il dut lutter entre cet amour fraternel qui l'absorbait, et le devoir impérieux qui l'appelait pour défendre sa patrie.

La guerre venait d'être déclarée entre la France et la Prusse !

Jean, le premier, s'était décidé à partir...

VII. — LES DEUX FRÈRES

Henri avait passé une nuit agitée. Il couchait dans une chambre contiguë à celle qu'habitaient ensemble Marthe et Victorine, qui n'avait pas abandonné sa nièce depuis qu'elle avait été si cruellement frappée.

L'énergie morale, la force physique du pauvre

docteur s'assisa péniblement dans cette chambre chaque jour, lutte patiente et jusque-là sans issue, qu'il avait entreprise, corps à corps, avec la mort de la jeune fille.

Jean entra dans la chambre de son frère, et que celui-ci eût pu trouver un instant de repos.

— Je viens te faire mes adieux, frère, lui dit-il en s'asseyant sur un fauteuil placé au pied du lit.

— Tu pars ? demanda Henri, presque avec effroi.

— N'est-ce pas mon devoir, comme ce sera ton honneur, si tu n'avis à secourir et à soutenir ces pauvres femmes que notre père nous a confiées ?

— Oui, tu as raison, reprit tristement Henri, laissant retomber sa tête sur son oreiller. Tu as raison de partir, toi qui n'as à écouter que le cri de la patrie ; moi, j'ai un autre appel qui me pousse à braver le cœur aussi cruellement que l'autre. C'est moi mon devoir, Jean, que ferais-tu à ma place ?

— Je resterais ici, frère ; nous étions deux, nous aimons, tu aimeras pour deux. Moi, je me bats seul et tu me battrais double, pour que l'on ne dise que nous sommes séparés, au nom du devoir.

L'affection.

Henri tendit avec entraînement la main à son frère.

— Qu'il soit donc fait comme tu le désires, même, ajouta-t-il. A toi la gloire qui tuit ; à moi le dévouement triste et inconnu, avec lequel on meurt pour ceux que l'on aime !

... dans l'étroite rue, communiquaient l'incendie aux immeubles en bordure du côté opposé.

D'immenses langues de feu d'un rouge sombre, surmontées d'un épais panache de fumée, partant du rez-de-chaussée de la maison Horlaville, s'élançaient par les fenêtres et par les lucarnes des toits, qui s'effondraient bientôt avec fracas.

L'incendie gagnait à droite et à gauche les maisons voisines, où le sauvetage avait été organisé rapidement par les piquets du 7^e de ligne et le 20^e bataillon de chasseurs. Toutes les maisons en bordure sur la place des Ponts-de-Robec commençaient à flamber; une épaisse fumée sortait par les soupiraux de la pharmacie Poussier, pendant que des toits où le feu se propageait rapidement, tombait une pluie de tuiles et d'ardoises qui jonchaient le sol.

Dans la rue d'Amiens, on assistait à un étrange spectacle; au-dessus du pan de bois de la façade, constamment inondé, et que les flammes entamaient à peine, on voyait, au milieu des gerbes de flammes et de l'aveuglante fumée qui s'élevait sur la ville, des boules blanches ou couleur d'émeraude, semblables à un bouquet de feu d'artifice, projetées à une grande hauteur. C'était le zinc des gouttières et des tuyaux de descente, mis en fusion par la chaleur intense que dégageait l'énorme foyer, qui formait ces gigantesques fusées, dont les pompiers, répartis dans les combles des immeubles voisins, réussissaient difficilement à se garantir.

Aux sours grondements que produisait à chaque instant l'explosion des touries et des bombes d'essence, d'huile ou de vernis, succédait tout à coup une détonation épouvantable. Ce sont les planchers et la partie inférieure de la façade de la maison Horlaville qui s'écroulent avec fracas, remplissant de débris une partie de la rue d'Amiens. Pendant une demi-minute, longue comme un siècle pour la foule, le ciel est à la lettre obscurci d'un nuage noir, qui voile l'éclat des flammes; quand la fumée acre qui nous prend à la gorge et qui nous pique les yeux s'est enfin dissipée, on constate avec bonheur que personne n'a été atteint par cet effondrement.

Quelques instants après on était maître du foyer principal, qu'on pouvait atteindre de divers côtés.

C'est guère que vers midi et demi qu'on a pu circonscire le feu dans les neuf ou dix maisons voisines, dont les parois intérieures et les étages supérieurs brûlaient en dépit du jet des pompes qui suffisaient à peine à les inonder.

La partie supérieure de la façade en pan de bois de la rue d'Amiens avait d'abord résisté aux efforts combinés du feu et des jets puissants de la pompe à vapeur; mais elle penchait d'une façon très-sensible vers l'intérieur de l'immeuble incendié; aussi, quand sa chute s'est produite, vers deux heures et demie, elle n'a pas eu de conséquences fâcheuses.

Les flammes ont continué pendant quelques heures encore à s'élever du foyer de l'incendie circonscrit au point même où il

avait pris naissance; elles ont disparu entièrement dans le courant de l'après-midi, mais des pompiers n'ont cessé jusqu'au soir de noyer les débris d'où s'élevait une fumée blanche, tandis que d'autres inondaient les maisons voisines atteintes par l'incendie et où le feu aurait pu encore couvrir. Une foule énorme, maintenue à distance par les gendarmes, les piquets de la garnison et les sergents de ville, n'a cessé de se presser aux abords des immeubles incendiés et dans les rues avoisinantes, commentant les causes du sinistre événement.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Tramways Saumurois

Pendant que je poursuis mon œuvre de bien, en préconisant les tramways et leur avenir, une voix plus autorisée que la mienne vient de s'élever et de porter à M. Monprofit un témoignage de bien sympathique encouragement: c'est celle du Conseil de l'arrondissement de Saumur, séance du lundi 20 juillet.

Avec l'esprit d'équité qui le distingue, M. le Sous-Préfet ayant cru devoir communiquer au Conseil la situation présente des Tramways, c'est-à-dire la constitution définitive de la Société, suivant acte du 4 juillet présent mois, et annoncer que cette Compagnie n'attendait plus, pour marcher, que l'autorisation de commencer les travaux, et que, pour les activer, la Compagnie avait déjà réuni dans ses chantiers:

2 locomotives,
Plus de 40,000 fr. de traverses,
5 kilomètres au moins de rails,
Et plus de la moitié des wagons nécessaires au service.

Le Conseil, enchanté d'apprendre tous ces détails, prit aussitôt la délibération qui suit:

« Le Conseil félicite M. Monprofit de la persévérance qu'il a mise à poursuivre la réalisation du projet d'établissement des Tramways Saumurois. »

Au nom de M. Monprofit, absent, et de la Société du 4 juillet, à laquelle M. Monprofit vient de céder tous ses droits, que le Conseil d'arrondissement veuille bien recevoir tous nos remerciements d'avoir bien voulu, une fois encore, donner son haut témoignage de sympathie à une œuvre destinée à renouveler la face commerciale du pays, et à assurer à des populations jusqu'ici déshéritées le bienfait de ces grandes voies de communication qui sont la richesse et l'avenir.

L'un des administrateurs,
PAUL PROTEAU.

ADMISSION A L'ECOLE DE SAUMUR.

Le Journal officiel a publié la liste, par corps d'armée, des 265 sous-officiers de cavalerie proposés pour le grade de sous-lieu-

et elle dit à Henri, resté silencieux et triste auprès d'elle:

— Vous avez noblement agi tous les deux, mon enfant; mais, je le sens, ton sacrifice est plus grand encore que celui de ton frère...

Et, de ce moment, les jours s'écoulèrent plus sombres et plus tristes, car, à mesure que l'on avançait dans la lutte, l'espoir de sauver la France diminuait à chaque étape, et l'espérance de rendre à Marthe sa raison envolée s'affaiblissait comme une fumée qui s'échappe et que le vent emporte et dirige vers l'horizon.

C'est que l'une et l'autre étaient de nobles victimes marquées pour le sacrifice.

Un jour, une nouvelle terrifiante vint frapper, comme tant d'autres, les habitants du château.

Jean avait succombé dans une rencontre avec les Prussiens, et la famille Ollwiller ne comptait plus désormais qu'un représentant à cette longue suite de cœurs braves et dévoués à tous les sentiments généreux qui font la valeur de l'homme.

Ce jour-là, Henri sentit qu'il devait, de plus en plus, se rapprocher de ces pauvres femmes abandonnées, dont il était devenu le soutien unique, et il se promit de leur consacrer la vie qu'il n'avait pu, lui aussi, donner au service de sa patrie.

Peut-être était-ce encore du bonheur dans l'avenir.

(A suivre.)

tenant, admis à subir les examens oraux déterminés par l'arrêté ministériel du 6 avril 1883.

Dans cette liste, se trouvent les noms suivants qui appartiennent déjà à l'Ecole de cavalerie:

MM.

Bernheim (Armand-Gaston), maréchal des logis fourrier.

De Cantillon (Georges-Jean-Adolphe), maréchal des logis de manège.

Géno (Auguste-Lucien), maréchal des logis de manège.

Toussaint (Marie-Emile-Gaston), maréchal des logis chef.

Vallet de Villeneuve Guibert (Armand-Charles-Marie), maréchal des logis.

L'HARMONIE SAUMUROISE A MONTSOREAU.

Sous le titre « Fête intime », on écrit de Saumur au *Patriote de l'Ouest*:

« Dimanche dernier, l'Harmonie Saumuroise, accompagnée de M. et de M^{me} de Becque, se rendait en corps à Montsoreau à l'occasion de la fête de M. Victor Goubault, son chef si sympathique, ancien directeur de la Société Sainte-Cécile d'Angers.

« Un des plus jeunes membres de l'Harmonie Saumuroise prit la parole, félicita M. Goubault, et lui offrit au nom de l'Harmonie un superbe bâton de chef, orné d'argent, sur lequel ces mots étaient gravés: « L'Harmonie Saumuroise à son vaillant chef Victor Goubault. »

« Divers morceaux furent brillamment exécutés.

« Parmi les assistants, on remarquait M. le vice-président de la Société Sainte-Cécile d'Angers.

« Le nouveau directeur, M. Laffage, et plusieurs membres étaient venus, eux aussi, offrir à leur ancien directeur leurs souhaits. »

Nous pouvons ajouter que le sous-chef de l'Harmonie Saumuroise, M. Victor Goichon, l'excellent piston solo, a été également fêté: les musiciens lui ont offert un magnifique bouquet.

La *Petite France*, renseignée par la police, rapporte ce qui suit:

« Les colporteurs de brochures orléanistes sont arrivés, à Vivy, samedi soir, au nombre de quatre, portant d'énormes ballots. Dimanche matin, ils assistaient à la messe, sans doute pour demander à Dieu de bénir leur entreprise; mais, à la sortie de l'église, ils proposaient aux fidèles, pour la modique somme de cinq centimes, un lot d'objets dont voici la liste:

« Images représentant la famille de Louis-Philippe; des brochures intitulées: *La République c'est la guerre! le Bilan de la République, Lettre à un contribuable, les Souffrances de la République!*

« Il paraît que ces messieurs ont vendu beaucoup de leurs marchandises. Songez donc! Jamais on avait proposé aux habitants de Vivy tant de papier pour un sou. »

La *Petite France* ajoute des réflexions de son crû, pour faire croire que les campagnards se gaussaient des images et des brochures, après les avoir lues. Mais ce n'est qu'une appréciation de la *Petite France*, et il n'en faut faire aucun cas.

Nous lui savons gré, au contraire, dit l'*Union de l'Ouest*, de nous renseigner si bien sur l'activité et le succès matériel de la propagande orléaniste. L'effet moral, politique, antirépublicain, se produira ensuite de lui-même, avec le temps, par la lecture et la réflexion venant corroborer la connaissance des méfaits de la République.

M. Joubert, député républicain de l'arrondissement de Chinon, dont nous avons annoncé la mort, était né à Huismes (Indre-et-Loire), le 9 mai 1814. Après avoir fait ses études de médecine à Paris, il retourna exercer dans son pays. Maire de sa ville natale en 1848 et en 1870, il fut porté aux élections législatives du 8 février 1871, sur la liste républicaine, qui échoua.

En 1876, il se présenta de nouveau dans l'arrondissement de Chinon et fut élu député au second tour.

A la Chambre, il siégeait à la gauche républicaine.

M. Joubert représentait le canton de Chinon au conseil général.

HORRIBLE ACCIDENT A LA CHALOURE.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons, dit le *Patriote*, qu'un horrible accident a eu lieu hier à la Chalouère. Un ouvrier était occupé sur une barge de foin, quant tout à coup il perdit l'équilibre. Ce malheureux alla tomber à califourchon sur une barrière pointue et se fit les plus épouvantables blessures. Il se serait tué sur le coup. Nous compléterons nos renseignements.

La *Petite France* commet gaffes sur gaffes en ce moment.

Elle reprochait l'autre jour à un brave capitaine de sapeurs-pompiers d'avoir, à l'occasion du 14 juillet, recommandé aux hommes de sa compagnie de ne pousser aucun cri sous les armes.

Le capitaine en question écrit à notre confrère qu'il n'a fait, en agissant ainsi, que se conformer aux règlements militaires.

Et la *Petite France* est un journal officiel!

On lit dans le *National*, organe républicain:

« Le budget est volé. Un déficit vient grossir les déficits antérieurs. Aucune économie sérieuse n'a été réalisée. Aucune réforme utile n'a été accomplie.

« Tels sont les faits principaux qui marquent l'agonie de l'Assemblée élue en 1881. Elle mourra donc comme elle a vécu, se moquant des électeurs et des contribuables et toute prête à recommencer ses fâcheux exercices, si le suffrage universel poussait l'imprudence jusqu'à rendre un semblant d'existence à ce cadavre récalcitrant. »

Nous sommes en paix!

La garnison de la Tunisie nous coûte quatorze millions.

Le Tonkin, quatre cent soixante-dix.

Nous avons perdu vingt mille hommes depuis 1880.

La réfection de notre matériel maritime coûtera cent millions.

Et nous ne parlons ni du Sénégal, ni du Cambodge.

Nous sommes en paix!

Le *Brillant Oriental* est le meilleur produit qui se soit fait jusqu'à ce jour; il remplace les cires liquides et encaustiques pour l'entretien et la mise en couleur des meubles et parquets en chêne, noyer et acajou; il n'a pas d'odeur, brille très vite et n'encrasse jamais; il se vend, à l'ÉPICERIE CENTRALE, 4 fr. 80 c. le litre avec lequel on peut couvrir 25 mètres carrés.

Avis aux conservateurs.

L'administration de la *Lanterne d'Arlequin* ose faire un nouvel appel aux conservateurs en faveur de la propagande par la presse. Il faut imiter les républicains et répandre la bonne presse à profusion. La presse est actuellement le levier le plus puissant pour soulever les masses.

A côté des journaux locaux, auxquels il faut accorder une grande partie des ressources dont dispose le parti conservateur, il faut placer une petite revue humoristique, mordante, vive, alerte, illustrée, à bon marché, comme la *Lanterne d'Arlequin*, que nos ouvriers et nos paysans lisent avec tant de plaisir. C'est cette vaillante publication qu'il faut répandre à profusion. Et cela coûte si peu! Il suffit de quelques francs, de quelques sous par semaine, pour en faire cadeau aux braves gens qui ne pensent pas à acheter des journaux, et auxquels on distribue gratis de mauvaises feuilles qu'ils repousseront dès qu'on aura su leur mettre de bons journaux entre les mains.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e LEDROIT, notaire à Neuillé (Maine-et-Loire).

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M^e LEDROIT, notaire à Neuillé, le dimanche 2 août, à une heure de l'après-midi,

LES

IMMEUBLES

Composant la Closerie de la Petite-Fontaine, Située proche le bourg de Neuillé, Consistant en :

Une maison, située près la Fontaine-du-Bourg, comprenant maison d'habitation et d'exploitation, cour, jardin, lavoir sur le bord du ruisseau et divers morceaux de terre labourable, pré, bois taillis, vigne, complanté d'arbres émondables et d'arbres fruitiers, le tout contenant environ 3 hectares 11 ares 40 centiares.

Pour avoir des renseignements, s'adresser à M^e LEDROIT, notaire à Neuillé, et, pour visiter, à M. Philias SAURINA, propriétaire à Neuillé. (619)

Etude de M^e TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Une Poterie

Située à la Madeleine, commune de Cizay,

Comprenant : MAISON d'habitation et bâtiments d'exploitation, fours, hangar, cellier, écurie, cour, jardin, matériel d'exploitation, terrains propres à la fabrication de pots et tuyaux de drainage et de cheminée.

Le tout d'une contenance de 33 ares environ.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M^e TAUGOURDEAU, notaire.

Etude de M^e BLANCHET, notaire à Baugé.

A AFFERMER

La CHASSE de la terre du THEIL, communes d'Auverse, Guédéniau et autres (arrondissement de Baugé), de 500 hectares environ.

S'adresser, pour visiter la propriété, au Garde, et, pour traiter, audit notaire. (613)

A VENDRE PETITE CALÈCHE

A un cheval

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE OU A LOUER Pour Noël 1886, Vaste Maison

RUE SAINT-JEAN, Occupée par M. Grellet, tapissier. S'adresser à M^e BRAC, notaire à Saumur. (472)

A LOUER

PRÉSENTEMENT, En totalité ou par parties, MAISON Située rue du Port-Cigogne et rue des Capucins, Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien affrui, pompe, etc. S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

A LOUER

PRÉSENTEMENT Rue de la Petite-Bilange, APPARTEMENT comprenant : cuisine, salle à manger, deux chambres à coucher et cabinet, cave et remise. S'adresser rue de la Petite-Bilange, 24. (334)

A LOUER

PRÉSENTEMENT APPARTEMENT AU 2^e ÉTAGE Composé de trois pièces, dont deux à feu, avec eau de Loire et lieux d'aisance au même étage. S'adresser, place Saint-Pierre n^o 9. (583)

A LOUER ANCIENNE MAISON LAVOYE

Rue Basse-Saint-Pierre. S'adresser à M. GOULARD, au Champ-de-Foire.

A CÉDER DE SUITE Pour changement de domicile UN MAGASIN

Liquor, gros et détail, comptoir. S'adresser au bureau du journal.

CANOT à Vendre

S'adresser aux BAINS CIVILS.

BAINS DE MER

Plage de St-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée) Billets d'aller et retour de 15 et 30 jours avec 40 et 49 0/0 de réduction,

A LOUER Deux Châlets

Sur la Plage. Pour renseignements, s'adresser au bureau du journal ou à M. BODIN-CHIVERT, à Thouars.

M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n^o 7, Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveau du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs ; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner. Envoi d'échantillons sur demande.

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet POUR COUVERTURES EN ARDOISES Nouveau système perfectionné Breveté s. g. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLÉ

M^e de bois du Nord et du Pays Inventeur et seul Fabricant Quai Saint-Nicolas, n^o 18, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus. PRIX MODÉRÉS.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres de première qualité, supérieurs à tous ceux qu'il a reçu jusqu'à ce jour, qui se conserveront pendant les grandes chaleurs. Livraison par barrique et petit fût. — Vins blancs et rouges du pays. — Rue Nationale, 18.

Affaire Sérieuse.

Commerce de luxe, bons rapports, demande commanditaire avec apport de 20.000 francs environ. Références de 1^{er} ordre. Rien des bureaux. S'adresser initiales L. D., 67, poste restante, rue de Choiseul, Paris.

ON DEMANDE chez M. E. MIGNON, marchand de fers à Saumur : 1^o Un jeune homme pour apprendre le commerce ; 2^o Un garçon pour conduire les chevaux. Inutile de se présenter sans de bonnes références. (235)

UN HOMME demande une place de camionneur dans une maison de commerce. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une entrepreneuse de broderies et tapisseries sur canevas. Maison LEMERLE-BODAIRE, à Angers. (617)

On demande un premier RÉDACTEUR pour un journal conservateur de province, dans sa 52^e année de publication, paraissant six fois par semaine. Ecrire aux initiales G. L. (Agence Hava-), place de la Bourse, 8, Paris.

UN HOMME demande une place comme cocher ou jardinier. S'adresser au bureau du journal.

La maison P. FOUCHER, à Saumur, demande un apprenti pour la Bonneterie-Mercerie. (314)

Une Maison de Nouveautés de Saumur demande un garçon de magasin.

M^{me} veuve CHAUSSARD, ancienne coupeuse des Magasins du Printemps, à Saumur, a l'honneur d'intormer les Dames de cette ville, qu'elle vient de s'établir, rue du Marché-Noir, n^o 14, maison BODAIRE. Elle peut leur offrir les plus riches tissus, provenant de premières maisons de Paris, à des prix modérés et marqués en chiffres connus. Pour répondre à la confiance des personnes qui voudront bien l'honorer de leur visite, elle apportera tous ses soins dans la confection des Costumes qui lui seront confiés. M^{me} CHAUSSARD demande des ouvrières.

LE MONDE

Compagnie d'Assurances contre l'Incendie et sur la Vie, capital 40 millions, réserves 37 millions. ON DEMANDE des agents dans les chefs-lieux de canton. S'adresser à M. GUERRIER, 17, boulevard des Pommiers, Angers. (574)

A CÉDER

DE SUITE Pour cause de santé MAGASIN D'ÉPICERIE Graines et Poterie. Bien achalandé, dans un des beaux quartiers de la ville. S'adresser au bureau du journal.

LA FEMME ET LA FAMILLE

Journal des jeunes personnes Sous la direction de M^{lle} Julie Goussard On s'abonne, à Saumur, au bureau de l'Écho Saumurois.

ABONNEMENTS : Edition mensuelle, sans annonces ni gravures... 6 fr. La même, avec annonces, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, tapisseries... 12 fr. Envoyer un mandat-poste au bureau du journal.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture, progressive républicaine 29^e ANNÉE Paraissant tous les samedis AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES 6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, la jurisprudence rurale des recettes ménagères et d'économie domestique ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande. Administration : 6, rue Cardinale, 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

VICHY

Administration - Paris, 5, Boulevard des Capucines. PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Bains extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles. SELS de VICHY pour BAINS. — Un flacon pour un Bain. SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bourbon digéré pour éviter les coliques, enlever les crudités, les produits les plus purs de LA COMPAGNIE. Dépôt chez tous les marchands de minérales, droguistes et pharmaciens. Saumur, imp. P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 JUILLET 1885.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	81 02	81 10	Est	798 75	798 75	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	515	516
3 % amortissable	82 80	82 75	Paris-Lyon-Méditerranée	1245	1250	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	517 50	518	Est	379 50	379
3 % (nouveau)			Midi	1152 25	1155	— 1865, 4 %	528	527	Midi	379 50	380
4 1/2 %	106 75	106 65	Nord	1608 25	1610	— 1869, 3 %	467	469	Nord	389 50	390
4 1/2 % (nouveau)	110 85	110 27	Orléans	1343	1345	— 1871, 3 %	394	391 50	Orléans	380	380
Obligations du Trésor	505 25	508	Ouest	863 50	865	— 1875, 4 %	518 25	517 50	Ouest	381 50	381 50
Banque de France	5675	5660	Compagnie parisienne du Gaz	1508 75	1508 75	— 1876, 4 %	518 25	517 50	Paris-Lyon-Méditerranée	379	381
Société Générale	460	458 75	Canal de Suez	2072 50	2071 25	Bons de liquid. Ville de Paris	528	528	Paris-Bourbonnais	376 35	380
Comptoir d'escompte	1040	997 50	C. gen. Transatlantique	482 50	482 50	Obligations communales 1879	455	455	Canal de Suez	588 50	588 50
Crédit Lyonnais	535	535				Obligat. foncières 1879 3 %	449	450			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1327 50	1325				Obligat. foncières 1883 3 %	363	363			
Crédit mobilier		225									

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans					LIGNE DE L'ÉTAT																							
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.					SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR											
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.		Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte								
9	55	matin	(s'arrête à la Possonnière)		Saumur.	6 05	7 24	9 0	1 15	3 45	7 50	Montreuil.	6 40	9 45	1 52	3 04	8 30	11 10	Saumur.	3 26	8 21	12 48	4 44	Bourgueil.	8 17	12 09	6 10	12 10
6	13	matin	omnibus-mixte.		Chacé.	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03	8 0	Brézé.	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46		PortBoulet	5 33	9 06	1 35	6 56	PortBoulet	8 26	12 18	6 20	12 10
1	25	soir			Brézé.	6 33	7 39	9 15	1 32	4 19	8 08	Chacé.	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54		Bourgueil.	5 42	9 15	1 24	7 05	Saumur.	9 13	1 25	7 13	12 10
2	32	express.			Montreuil	6 39	7 52	9 28	1 46	4 37	8 24	Saumur.	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39										
7	15	omnibus.																										
10	36	(s'arrête à Angers).																										
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.					SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS					THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR					MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.					POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.								
9 heures	36 minutes	du matin.	direct-mixte.		Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	
9	21	omnibus.			Saumur. (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50	Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 20	7 45	Montreuil.	7 0	1 55	8 35	Poitiers.	5 50	12 50	7 00	12 50	7 00	12 50	
9	37	express.			Montreuil-Bellay	6 53	7 56	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57	Loudun.	8 20	2 51	9 55	Neuville.	6 28	1 38	1 38	7 50	1 38	7 50	
12	48	soir, omnibus-mixte.			Lernay	7 02	8 05	2 11	4 8	8 51	Lernay	6 07	9 18	1 37	4 37	8 07	Arçay.	8 34	3 4	10 14	Mirebeau.	6 53	1 57	1 57	8 43	1 57	8 43	
4	44				Brion-s-Thouet	7 14	8 09	2 19	5 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 53	5 04	8 30	Mirebeau.	9 27	3 34	11 2	Arçay.	8 43	2 07	2 07	9 27	2 07	9 27	
7	4	omnibus (s'ar. à Tours)			Thouars (arrivée)	7 29	8 22	2 29	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Neuville.	9 57	4 24	11 27	Loudun.	8 43	2 07	2 07	9 27	2 07	9 27	
10	24	express-poste.															Poitiers.	10 39	4 56	12 1	Montreuil	9 24	2 11	2 11	9 24	2 11	9 24	